

Intégration Master 2 Droit notarial après Master 1 Droit des Affaires

Par **Lola74**, le **22/09/2022** à **11:10**

Bonjour à tous,

Une petite interrogation m'amène sur ce forum.

Je souhaiterais devenir notaire mais je me demande si après mon parcours cela serait envisageable.

J'ai obtenu ma licence de droit puis un Master 1 en Droit des Affaires/Droit de la Banque.

Je viens d'entrer en Master 2 de gestion de patrimoine dans une école privée, et qui n'est donc plus une faculté de droit.

J'aimerais donc savoir s'il est envisageable d'intégrer un Master 2 de Droit notarial l'année prochaine avec mon parcours ? Ou bien dois-je d'abord faire un Master 1 de Droit notarial ?

Je suis un peu perdue avec les différentes informations que l'on trouve sur internet et j'aimerais avoir de l'aide sur le sujet.

Je vous remercie!